

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « YEMISSAH TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Château non loin de la Boulangerie FLAMAN, LOT 5053 ;
ILOT 470 ; SECTION NY PARCELLE 60, Lot 5053, Ilot 470

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEMISSAH TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT PRIVE ET PUBLIC DE BIENS, DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations

financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
Château non loin de la Boulangerie FLAMAN, LOT 5053 ;
ILOT 470 ; SECTION NY PARCELLE 60, Lot 5053, Ilot 470

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO CASIMIR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09839 du 04/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64060/GTCA/RC/2023 du 04/09/2023

